

Les transformations des structures académiques à l'épreuve du genre

Christian SCHIESS *

Cette contribution analyse, de manière croisée, deux types de transformations majeures qui ont marqué l'espace scientifique européen ces dernières décennies. Il s'agit en premier lieu, dans le cadre de ce qui est parfois désigné comme un processus de « démocratisation » des études supérieures, de l'arrivée en nombre des femmes dans la production du savoir et dans les carrières académiques. Cette nouvelle donne ne va pas sans susciter un certain nombre de résistances dans un champ jusque là essentiellement masculin, qui doit désormais compter avec la présence des nouvelles entrantes et la critique féministe. Cela entraîne des conséquences à la fois institutionnelles et épistémologiques qui seront abordées ici de manière conjointe.

En second lieu, et plus récemment, l'université a dû faire face à une prétention réformatrice venue cette fois de l'extérieur et émanant tout d'abord des milieux industriels transnationaux. Ces derniers, voyant dans l'enseignement et la recherche supérieures le moyen d'exercer un contrôle accru sur la main d'œuvre et d'augmenter leur productivité, ont fortement remis en cause l'autonomie académique et exigé de l'université des adaptations à la logique du marché. Là aussi, ce sont à la fois l'organisation de l'enseignement et de la recherche, ainsi que leur contenu, qui ont fait l'objet de ces critiques que l'on qualifiera de managériales. Ces pressions ont été en partie reprises et relayées par les autorités politiques (communautaires et nationales) et par les responsables académiques, conduisant ainsi à une restructuration en profondeur du paysage scientifique européen.

Ces deux processus, désignés ici comme féminisation et marchandisation du savoir, constituent deux tendances lourdes des transformations contemporaines du champ scientifique. Chacune d'entre elle est le plus souvent analysée indépendamment de l'autre, rares étant les recherches prenant pour objet la manière dont elles s'articulent entre elles (Puig de la Bellacasa, 2003). En effet, les analyses portant sur la restructuration néolibérale des universités se concentrent principalement sur les dynamiques économiques et politiques qui rendent ces changements possibles au niveau international et national, et font peu de place à la manière dont ceux-ci prennent forme dans le cadre des rapports de pouvoir spécifiques aux

institutions académiques. (Balanya & al, 2005 ; De Meulemeester, 2003 ; De Montlibert, 2004 ; De Sélys, 1998 ; Laval, 2003 ; Laval & Weber, 2002). De leur côté, les recherches – mandatées ou indépendantes– sur les rapports sociaux de sexe en milieu académique tendent à s'intéresser prioritairement à la situation des femmes et aux obstacles à leurs carrières scientifiques (Jänchen & Schulz, 2005 ; Ollagnier & Solar, 2006), délaissant souvent le contexte général qui y préside et remplissant parfois une fonction d'évaluation des mesures mises en œuvre pour y remédier.

Pourtant, si ces deux processus sont indépendants quant à leurs tenants et enjeux respectifs, ils n'en produisent pas moins des effets qui sont étroitement liés sur le plan conjoncturel et dans les pratiques institutionnelles. A la faveur de politiques volontaristes visant à promouvoir les carrières universitaires dites féminines, les femmes se voient adresser l'injonction de devenir des productrices de savoir, mais pas de n'importe quel savoir ni de n'importe quelle manière. Il s'agit pour elles de se conformer à des critères d' « excellence » dans un contexte spécifique dont on verra qu'il est largement imprégné par l'idéologie néolibérale : non pas que les femmes soient les seules destinataires de ces injonctions (tout-e universitaire y est confronté-e), mais la problématisation sociale et politique dont fait l'objet leur situation particulière a conduit à mettre sur la table certains critères de sélection qui auparavant restaient informulés. Les réflexions qui suivent proposent donc de prendre en compte le genre comme catégorie d'analyse qui devrait permettre de questionner cet impensé, avec des conséquences politiques inévitables en termes notamment d'autonomie du champ académique. Inversement, inscrire l'analyse des rapports sociaux de sexe en milieu universitaire dans le cadre des restructurations socioéconomiques en cours devrait permettre d'interroger sous un jour nouveau le lien, voire les tensions, entre les revendications féministes à l'égalité et leur mise en application dans le contexte actuel.

Féminisation de l'enseignement et de la recherche supérieures

L'accès des femmes aux études supérieures et aux carrières académiques s'est fait selon un mode spécifique et irréductible aux autres catégories sociales. L'entrée dans les universités, durant la seconde moitié du 20^e siècle, d'étudiant-e-s provenant de catégories sociales qui en étaient jusque là exclues, s'est accompagnée en règle générale d'un phénomène de mobilité sociale ascendante. Bien entendu l'effet de classe peut continuer à jouer, même fortement,

dans la logique de sélection et de recrutement, mais il n'en demeure pas moins qu'elles seront considérées avant tout comme des « scientifiques ».

Concernant les femmes en revanche, entendues comme catégorie, s'il y a certes ascension sociale pour celles d'entre elles qui proviennent des classes dominées, on ne peut pas dire que leur position d'origine, c'est-à-dire en tant que femmes, subisse un déplacement temporel. Elles restent perçues en tant que femmes avec pour conséquence, dans un champ constitué historiquement selon une représentation masculine du savoir et du monde en général, qu'elles seront évaluées comme moins compétentes, moins à même d'accomplir ce que l'institution attend d'elles, et ce du fait précisément de cette appartenance catégorielle (Lorenzi-Cioldi, 2002). Cette discrimination fondamentale n'est possible que parce les attentes institutionnelles en question constituent le socle non discuté et non remis en cause du fonctionnement du champ et de ses logiques de reconnaissance. Une enquête suédoise sur le niveau post-doctoral a ainsi montré à ce sujet qu'en moyenne, une femme candidate doit avoir 2,6 fois plus de publications à son actif pour être perçue comme étant aussi compétente que lui.¹ Ce mode spécifique d'accès au champ a donc pour conséquence de conférer une visibilité toute particulière à la catégorie femmes (tendant à être perçues *avant tout* comme des femmes). Il s'agit là en fait d'une visibilité paradoxale, puisqu'elle a pour corollaire un effacement systématique de la production scientifique des femmes, que ce soit dans le présent ou dans l'histoire des sciences qui s'apparente dès lors à une hagiographie masculine (Le Doeuff, 1998). En outre, la persistance de cette survisibilisation a pour condition de possibilité une certaine inertie de l'habitus scientifique, c'est-à-dire des structures cognitives masculines qui continuent de s'ériger en référent normatif des jugements et des sélections académiques. C'est en effet par l'intermédiaire d'un schème de perception masculin demeuré largement inchangé que les représentations des hommes, mais aussi des femmes, s'actualisent dans la mise en œuvre de critères d'« excellence » défavorables à ces dernières.²

Lorsqu'il s'agit d'expliquer la composante essentiellement masculine des corps professoraux, bon nombre de discours – sociologiques comme politiques – portent

¹ Wenneras, C. & Wold, A. (1997) « Nepotism and sexism in peer review » *Nature*, 387, 341-383. Rapporté par Latour & Lefevre (2006 : 174).

² La structure du champ académique n'est certes pas suffisante pour expliquer une telle discrimination, puisque la domination masculine est un phénomène structurel qui produit ses effets dans tous les champs de la société. Les jeunes femmes sont aujourd'hui autant, voire plus diplômées que les jeunes hommes, et tendent à mieux réussir leur parcours scolaire. Malgré cela, cet avantage ne s'avère pas payant lorsqu'il s'agit d'accéder aux carrières universitaires, tout comme c'est le cas pour les autres carrières professionnelles (Laufer & al., 2001).

prioritairement sur l'intériorisation par les femmes des catégories de pensée dominantes. Mon propos ici n'est pas de contester ce type d'explication, ni de nier le fait que les dominé-e-s, à l'université comme ailleurs, concourent à leur propre discrimination. On sait par exemple que les femmes sont beaucoup moins nombreuses que leurs homologues hommes à soumettre des dossiers de candidature pour des postes académiques ou des projets de recherche, comme l'a très clairement montré l'étude pilote d'Yvonne Jänchen et Kristina Schulz mandatée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (2005). Mais l'enjeu, somme toute, est ici moins scientifique que stratégique, car il s'agit de savoir sur quel mécanisme on entend porter l'attention. Or, force est de constater que celle-ci est concentrée prioritairement sur la catégorie dominée, soit celle précisément qui pose problème socialement et politiquement. Les hommes, eux, et les privilèges dont ils disposent à l'université et ailleurs, ne posent pas problème, leurs intérêts bénéficiant d'une certaine invisibilité, un peu à la manière du Carré blanc sur fond blanc de Malevitch. Comme l'ont suggéré d'autres travaux (Beaufays & Kraus, 2005 ; Pigeyre & Valette, 2004), cette concentration sur la situation exclusive des femmes tend à détourner l'attention de certains « mécanismes cachés du pouvoir » et, par là, à maintenir le statu quo. En fait, il n'y a aucune raison autre que politique (et donc intéressée) à se concentrer ainsi sur les mécanismes d'intériorisation des dominé-e-s et de négliger le fait que les dominant-e-s incorporent également les structures cognitives qui défendent leurs intérêts. L'oublier reviendrait à cultiver une vision personnalologique (Lorenzi-Cioldi, 2002 : 54) et rationaliste (Bourdieu, 1984 : 193-198) qui fait le jeu de celles et ceux qui détiennent déjà le pouvoir, et permettra de conclure un peu rapidement à une auto-élimination des femmes. Si par conséquent, comme le relève Pierre Bourdieu, « l'incorporation des structures de carrières probables », c'est-à-dire le « *sens des ambitions légitimes* », constitue le « véritable régulateur » de l'accès au pouvoir académique (1984 : 202), alors analyser ce pouvoir implique prioritairement de s'intéresser aux habitus scientifiques masculins puisque ce sont les hommes qui y accèdent majoritairement. On le voit, faire porter la problématisation sociologique sur la catégorie du masculin est une question indifféremment politique et scientifique.

Les recherches scientifiques ne sont d'ailleurs pas seules à prendre pour seul objet la situation particulière des femmes. Ces dernières constituent le public cible tout désigné pour les politiques et les mesures institutionnelles en faveur de l'égalité dans la recherche et l'enseignement supérieurs, et ce à nouveau parce que c'est ce public qui pose problème aux autorités étatiques et académiques, toutes deux largement masculines. C'est à ce stade

précisément que l'articulation avec les réformes actuelles de l'université peut être établie. Les injonctions managériales adressées aux femmes de devenir d'« excellentes » scientifiques rencontrent dans l'université un terrain de réception favorable étant donné l'idéologie masculine et individualiste qui y prévaut déjà, entretenue d'ailleurs par la recherche scientifique elle-même. Si en effet les prémisses de l'action politique sont que les femmes constituent le problème du fait qu'elles ont intériorisé les catégories de la pensée dominante, cela signifie qu'elles sont responsables de leur situation sur le plan *individuel*, mais aussi que les clés du changement résident de leur côté, c'est-à-dire en définitive dans leur *motivation*. Ce qui est épargné par une telle manière de concevoir le changement, c'est donc le pouvoir des hommes aux postes clés, de même que la logique de fonctionnement masculine de l'institution qui se trouve ainsi renforcée par le regain de compétition induit par les pressions néolibérales.

Un nouveau savoir pour une nouvelle société ?

Les catégories managériales à l'œuvre dans les réformes du champ scientifique européen recourent, ne serait-ce que par la terminologie dont elles usent, une représentation masculine du monde social. Lorsqu'en effet les scientifiques se voient adresser l'injonction d'être « entreprenants », « performants », « productifs », « créatifs », « innovants », « compétitifs », « flexibles », « mobiles », etc., elles et ils sont ainsi soumis-e-s à une demande d'utilité sociale qui est l'expression d'une division genrée d'un espace social réduit à sa dimension « économique », elle-même déjà réduite à sa logique capitaliste. Le travail académique, de même que l'identité professionnelle de celles et ceux qui l'accomplissent, tend de la sorte à s'inscrire encore davantage dans un cadre idéologique qui obéit à la division sexuelle du travail : l'*homo economicus*, individu rationnel censé agir en vue de la maximisation du profit, s'érige en norme de l'*homo academicus*.

A l'image des autres facteurs de production dans les sociétés capitalistes, c'est-à-dire à l'échelle mondiale, le savoir est de plus en plus appelé à circuler dans le but de générer des profits privés (De Montlibert, 2004). Favorisée par la conjonction historique d'un accès accru à l'éducation supérieure, d'une extension du secteur des services et du développement des technologies informatiques de communication, cette circulation sans précédent des savoirs fait dire à certain-e-s que nous serions entré-e-s dans une « société de la connaissance ». Ce

concept, après avoir été promu par les milieux industriels européens pour des intérêts bien compris, a été très activement diffusé auprès du public grâce au concours de la Commission européenne qui y a trouvé le moyen inespéré de réaliser l'égalité de toutes et de tous par l'accès à l'information. Il n'importe pas ici de s'attarder sur les nombreux débats autour de cette « société de la connaissance » qui semble être la facette cognitive de ce que d'autres, non moins enthousiastes, dénomment « société de l'information » (Berthoud, 2000 ; Mattelard, 2001). En revanche, il peut être utile de nous arrêter brièvement sur la manière dont la « question des femmes », même si elle n'en constitue de loin pas l'objectif primordial, a été incluse dans ce programme de réformes de la production du savoir.

Dans une communication de la Commission datée de 2003 et intitulée *Le rôle des universités dans l'Europe de la Connaissance*, on peut lire ceci :

« La situation européenne risque de se détériorer dans les années à venir. L'absence de perspectives de carrière éloignera les jeunes des études scientifiques et techniques, tandis que des diplômés scientifiques se tourneront vers d'autres carrières plus lucratives. En outre, environ un tiers des chercheurs européens actuels partiront à la retraite d'ici dix ans. La situation étant similaire aux Etats-Unis, la concurrence entre universités au niveau mondial devrait de surcroît se renforcer.

Un des moyens pour enrayer cette évolution serait d'accroître le nombre de femmes dans les carrières scientifiques et techniques, où elles sont largement sous représentées, plus particulièrement aux niveaux élevés de responsabilité. En moyenne, dans les pays de l'Union, on trouve en effet de 2 à 4 fois plus d'hommes que de femmes diplômés dans les disciplines scientifiques. Et les femmes ne représentent que d'un quart à un tiers du personnel de recherche dans les laboratoires européens. »

On le voit, les femmes font partie intégrante de la campagne visant à « mobiliser les cerveaux³ » pour les besoins de l'économie marchande. Tout se passe comme si les injonctions à la flexibilité et à la productivité, adressées de manière toujours plus insistante, avaient pour fonction d'aligner le rythme de mobilité des chercheur-e-s sur celui du facteur de production savoir, à l'instar de ce que Boltanski et Chiapello (1999) ont démontré s'agissant de la mobilité du capital. Au bout du compte, c'est dans les deux cas l'augmentation du profit qui est visée, et dans les deux cas ce sont des êtres humains en chair et en os qui doivent « bouger », mouvement qui est favorisé et redoublé par la logique de compétition interne aux champs considérés. Dans sa version nostalgique humboldtienne, l'homo adacademicus sedentarius est alors appelé à quitter sa « tour d'ivoire » et à être utile à la « société de la connaissance ».

³ Commission européenne, *Mobiliser les cerveaux européens: permettre aux universités de contribuer pleinement à la stratégie de Lisbonne*, Bruxelles, 20.04.2005.

Interroger le contexte idéologique dans lequel prennent place les mesures en faveur des carrières féminines nous ouvre par conséquent un terrain fécond pour analyser empiriquement les transformations des structures académiques et pour chercher à comprendre la manière dont les agents règlent leurs pratiques sur celles-ci. En retour, cela permet également de mettre au jour certaines contradictions inhérentes aux stratégies actuellement privilégiées pour réaliser une plus grande égalité entre les sexes dans le champ universitaire. Si, comme tout l'indique en l'état actuel des rapports de force, il n'y a pas assez de place pour tout le monde dans les hautes sphères de la production scientifique, on voit mal comment cette voie pourrait conduire à une égalité de fait, sinon peut-être au prix d'une compromission de taille avec l'esprit du féminisme et une neutralisation (voire une récupération ?) de son potentiel critique. Dans ce cadre, les injonctions à l'« excellence scientifique », avec les critères quantitatifs souvent intenables qu'elles véhiculent, servent en définitive à alimenter une course éperdue aux savoirs.

Penser l'autonomie, penser la résistance...

Face au danger que représente la marchandisation du savoir, l'autonomie du champ scientifique ne peut être défendue qu'à la condition que celui-ci puisse rendre compte des enjeux idéologiques par lequel il est lui-même traversé et, par là, des intérêts spécifiques qui s'y trouvent défendus. Or, la domination masculine dans le monde universitaire fait intervenir cette question de manière cruciale. Si le sujet identitaire « femme » se heurte de la sorte à la représentation dominante du monde académique, c'est parce qu'il a été constitué historiquement comme « l'autre » par une communauté homosociale pour laquelle le féminin a précisément servi de repoussoir. Pour rendre compte de ce phénomène et de sa persistance, il est important de considérer que le processus historique d'autonomisation du champ scientifique a été consubstantiel d'une exclusion physique et symbolique des femmes et du féminin de la production du savoir autorisé, et cela justement au fur et à mesure que celui-ci remplaçait l'héritage foncier comme gage légitime d'ascension sociale dans une société « moderne » (Viennot, 2004 : 50-52 ; Perrot, 2004 : 102). C'est à ce « prix » en effet que les hommes ont pu entrer en compétition, bien qu'à armes inégales, pour l'accumulation du capital culturel. L'écriture de l'histoire du champ académique est donc également un enjeu de lutte lorsqu'il s'agit de savoir quelle autonomie nous entendons défendre ici et aujourd'hui. Il

est remarquable à cet égard que dans sa description du processus d'autonomisation du champ scientifique qu'il entendait défendre contre le néolibéralisme, Pierre Bourdieu ait négligé de prendre en compte cette dimension genrée (2001 : 96-109). L'inconscient académique est aussi un androcentrisme et une analyse intégrant la perspective de genre nous permet pourtant de problématiser plus avant la question de l'autonomie et, par là, de penser autrement la place des universités dans la société. Cette tâche doit être menée contre celles et ceux qui, face aux transformations rapides en cours, cherchent refuge dans des formes d'autonomie dont on peut se demander si elles n'ont jamais existé.

Il y a bientôt un siècle de cela, Max Weber nous mettait déjà en garde contre une « idéalisation réactionnaire du passé » académique. Ce faisant, il entendait se distancier, comme l'explique Isabelle Kalinowski, de certaines formes que revêtait alors l'anti-capitalisme universitaire. (Kalinowski, 2005 : 249). S'il jugeait inadéquates ces expressions de la contestation, c'est parce qu'elles se référaient selon lui à un passé chimérique, qu'il fût médiéval ou humboldtien. Autres temps, autres mœurs ; chaque époque a ses chimères. Il se pourrait bien qu'aujourd'hui celles-ci aient pris la forme d'un retranchement dans les facilités d'une « neutralité axiologique » tout aussi mythifiée que rassurante, dans une université bien à l'abri de toute demande sociale (Puig de la Bellacasa, 2003). Aux défenseurs de cette vision désintéressée du savoir, on peut rappeler que l'imperméabilité à toute fonction critique de la science n'a d'égale que la perméabilité aux idéologies en vogue. Peut-être également assistons-nous à une tentative de réenchantement du monde par une science dont l'optimisme galopant vante les infinies variations interindividuelles et interculturelles, les capacités de résistance de chacun-e, la diversité des modes de réappropriation, délaissant de la sorte la recherche des régularités qui est au principe de toute démarche scientifique.

Que faire ? Plutôt que d'« assumer *virilement* ce destin de notre temps » (Weber, 1919 : 58), comme le père fondateur y exhortait ses contemporains, on pourrait tenter de penser une université qui soit résolument inscrite *dans* la société, ce qui veut dire en dehors de la « société de la connaissance » qui n'est que sa réduction économiciste. Entreprendre cette tâche implique d'abord de démystifier la vision masculine d'une science désintéressée qui peine de plus en plus à masquer ses intérêts. Avant de revendiquer pour l'université une « autonomie » mal définie et vite récupérée par les politiques néolibérales (de droite comme de gauche), il convient de définir pour elle une nouvelle place dans la société. Le paradoxe de la situation actuelle est bien exprimé par María Puig de la Bellacasa : « Aujourd'hui, si la

culture désintéressée des universités marque toujours leur identité, l'attitude politique à leur égard est ouvertement contraire : il leur est demandé une "pertinence sociale" clairement identifiée comme une contribution aux intérêts compétitifs de l'économie capitaliste. » Face à cette menace, elle s'attache ensuite à montrer comment « l'autre genre de scientificité qu'explorent les études féministes pointe vers une pertinence sociale différente de celle de la marchandisation des savoirs académiques. » (2003 : 49). Il y a là, indéniablement, une voie à explorer. Mais le veut-on seulement, et qu'a-t-« on » à y perdre ?

A travers ce texte, j'espère avoir démontré que la prise en compte du genre comme catégorie analytique permet de mieux saisir les transformations actuelles qui affectent le champ académique. Penser en termes de genre permet en outre de voir au-delà des oppositions catégorielles et de promouvoir dans les institutions scientifiques une égalité qui puisse être définie non seulement en fonction des appartenances de sexe, mais aussi en fonction de certaines dispositions partagées à l'égard du travail scientifique. Dans une perspective féministe, de telles dispositions seraient sans doute caractérisées par un rapport à la recherche et à l'enseignement davantage centré sur des critères qualitatifs tels que le temps consacré à l'encadrement des étudiant-e-s, l'importance accordée à la collaboration plutôt qu'à une logique ascétique, l'honnêteté intellectuelle, ou encore la réflexivité mise en œuvre dans la recherche et l'enseignement. Ce sont là autant de critères qui n'ont rien de commun avec les critères quantitativistes qui se masquent sous les discours actuels sur la « Qualité » (il faut se méfier des majuscules). Assurément, la mise en œuvre de véritables critères de qualité est une tâche ardue qui n'est possible qu'au prix d'une vigilance pratique de tous les instants, bien loin des « grands discours », mais qui seule est à même d'assurer à la fois le progrès de la connaissance et la bonne marche des établissements universitaires.

Bibliographie

- Balanya, B., Doherty, A., Hoedeman, O., Maanit, A. & Wesselius, E. (2005). *Europe Inc. Comment les multinationales construisent l'Europe et l'économie mondiale*. Marseille : Agone.
- Berthoud, G. (2000). *La « société de l'information » : Une idée confuse ?* Université de Lausanne : Institut d'anthropologie et de sociologie.
- Beaufays, S. & Kraiss, B. (2005). « Femmes dans les carrières scientifiques en Allemagne : les mécanismes cachés du pouvoir ». *Travail, Genre et Sociétés*, 14, 49-68.
- Boltanski, L. & Chiapello, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.
- Bourdieu, P. (1984). *Homo Academicus*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'agir.
- Delphy, C. (1998). *L'ennemi principal. I. Economie politique du patriarcat*. Paris : Syllepse.
- De Meulemeester, J.-L. (2003). « Education et capital humain : La contribution des théories économiques à la définition des politiques éducatives ». *Agone*, 29-30, 177-191.
- De Montlibert, C. (2004). *Savoir à vendre. L'enseignement supérieur et la recherche en danger*. Paris : Raisons d'Agir.
- De Sélys, G. (1998, juin). « L'école, grand marché du 21^e siècle ». *Le Monde Diplomatique*.
- Gardey, D. & Löwy, I. (2000). *L'invention du naturel : Les sciences et la fabrication du masculin et du féminin*. Paris : Ed. des Archives contemporaines.
- Haraway, D. (1988). « Savoirs situés. La question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle ». *Multitudes*, complément au no. 12, 2004. <http://multitudes.samizdat.net>.
- Jänchen, Y. & Schulz, K. (2005). *Geschlecht als Faktor ungleicher Zugangschancen zu Ressourcen der Forschungsförderung. Zugänge zur Analyse sozialer Selektionsprozesse im Bereich der Projektförderung des Schweizerischen Nationalfonds*. Etude pilote mandatée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.
- Kalinowski, I. (2005). *Leçons wébériennes sur la science & la propagande*. Marseille : Agone.
- Latour, E. & Le Feuvre, N. (2006). « Les carrières universitaires françaises à l'épreuve du genre ». In Ollagnier, É. & Solar, C. (Eds), 159-188. *Parcours de femmes à l'université. Perspectives internationales*. Paris : L'Harmattan.
- Laufer, J., Marry, C. & Maruani, M., (2001). *Masculin-féminin. Questions pour les sciences de l'homme*. Paris : PUF.
- Laval, C. (2003). *L'école n'est pas une entreprise. Le néo-libéralisme à l'assaut de l'enseignement public*. Paris : La Découverte.
- Laval, C. & Weber, L. (2002). *Le nouvel ordre éducatif mondial. OMC, Banque mondiale, OCDE, Commission européenne*. (Institut de recherches de la FSU). Paris : Nouveaux Regards & Syllepse.
- Le Doeuff, M. (1998). *Le sexe du savoir*. Paris : Flammarion.
- Lorenzi-Cioldi, F. (2002). *Les représentations des groupes dominants et dominés : Collections et agrégats*. Presses universitaires de Grenoble
- Löwy, I. (2000). « Universalité de la science et connaissances "situées" ». In Gardey, D., & Löwy, I. (Eds), *L'invention du naturel : Les sciences et la fabrication du masculin et du féminin*, 137-150. Paris, Ed. des Archives contemporaines.
- Mathieu, N.-C. (1971). « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe ». In *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, 17-41. Paris : Côté-femmes, 1991.
- Mattelard, A. (2001). *Histoire de la société de l'information*. Paris : La Découverte.
- Milot, P. (2003). « La reconfiguration des universités selon l'OCDE. Economie du savoir et politique de l'innovation ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 148, 68-73.
- Ollagnier, É. & Solar, C. (2006). *Parcours de femmes à l'université. Perspectives internationales*. Paris : L'Harmattan.
- Perrot, M. (2004). « Les intellectuelles dans les limbes du XIX^e siècle ». In Racine, N. & Trebitsch, M. (Eds), *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuelles*, 101-111. Paris : Complexe.

- Pigeyre, F. & Valette, A. (2004). « Les carrières des femmes à l'université. "Les palmes de verre du cocotier" ». *Revue française de gestion*, 30(151), 173-189.
- Puig de la Bellacasa, M. (2003). « Scientificité et politique aujourd'hui : un regard féministe ». *Nouvelles Questions Féministes*, 22(1), 48-60.
- Vidal, C. & Benoît-Browaëys, D. (2005). *Cerveau Sexe & Pouvoir*. Paris : Belin.
- Viennot, E. (2004). « Les intellectuelles de la Renaissance : enjeux et conflits d'une émergence ». In Racine, N. & Trebitsch, M. (Eds), *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuelles*, 43-56. Paris : Complexe.
- Weber, M. (1919). *La science, profession & vocation*. Marseille : Agone, 2005.

(*) Christian Schiess est assistant d'enseignement à l'unité interdisciplinaire d'études genre de l'Université de Genève. Ses intérêts de recherche portent prioritairement sur la domination masculine, les mutations contemporaines du capitalisme et la production du savoir. Titulaire d'une licence en relations internationales et d'un DEA de sociologie, il prépare actuellement une thèse de doctorat qui a pour objet la redéfinition de l'excellence scientifique dans une perspective de genre.